

Le feutre est élimé

A l'image du feutre (en allemand *Filz*), ce tissu constitué de fibres serrées, l'économie suisse a construit un réseau dense de relations personnelles. C'est ainsi que l'on retrouve les mêmes personnes dans les conseils d'administration des grandes entreprises, souvent hauts gradés dans l'armée et parfois en charge d'un mandat politique. Mais il faut parler au passé car la chute de Gerold Bührer, le président sortant du parti radical suisse, marque très probablement la fin d'une époque.

Ce réseau, ce *Filz* comme l'appellent nos compatriotes alémaniques, est dénoncé depuis des années par Christoph Blocher pour discréditer la classe politique et plus particulièrement les radicaux. Historiquement, il a permis de pallier l'étroitesse du recrutement des élites dans un petit pays. D'ailleurs la forte proximité entre la politique et l'économie n'est pas un phénomène récent. Aux premiers temps de la Suisse moderne, les chefs d'entreprise représentaient jusqu'à un quart du Conseil national. Et lorsque l'arrogance bourgeoise dépassait le tolérable, le peuple a su déboulonner les barons de l'économie et de la finance. Dans les années soixante du XIX^e siècle, le tout puissant conseiller national Alfred Escher - banque, chemins de fer, industrie - en a fait la dure expérience; les citoyens zurichois ont décidé d'élire eux-mêmes leurs magistrats et se sont dotés de droits populaires étendus.

Le réseau n'en a pas pour autant été démantelé. La chute de Swissair, les difficultés du Credit Suisse Group et de la Rentenanstalt ont mis en lumière son importance et ses faiblesses. Car si le *Filz* a certainement permis d'abaisser les coûts de transaction - entre connaissances on règle

plus rapidement les affaires et l'information circule mieux - il a aussi affaibli les contre-pouvoirs et les contrôles. Les agissements irresponsables et la mégalomanie de certains dirigeants économiques durant l'euphorie boursière des années nonante sont là pour en témoigner.

Aujourd'hui, dans le cadre de la mondialisation de l'économie, ce réseau semble perdre d'importance. Les managers de haut vol se désintéressent de l'armée et de la politique, même s'ils ne dédaignent pas la présence de l'un ou l'autre élu dans leurs conseils d'administration. Mais parions que la demande ira en décroissant, à la mesure de la professionnalisation et de l'internationalisation des organes dirigeants des entreprises.

Reste que politique et économie sont indissociables. La seconde est tout aussi légitimée à défendre ses intérêts que n'importe quel groupe social, consommateurs, salariés, rentiers. La fonction du politique consiste précisément à harmoniser ces intérêts divergents, à trouver un équilibre optimal et non à relayer les seuls intérêts de l'économie. On peut imaginer toutes sortes de précautions juridiques pour canaliser et rendre plus transparente l'influence des acteurs économiques. Mais en démocratie, c'est d'abord aux citoyennes et aux citoyens, lors des élections et des votations, de faire preuve de vigilance et de clairvoyance. JD

La fonction du politique consiste à harmoniser des intérêts divergents et non à relayer exclusivement ceux de l'économie.

Sommaire

Analyse VOX: Quand le corps électoral n'en fait qu'à sa tête (p. 2)

Capitalisme: La crise boursière met les actionnaires en fuite (p. 3)

Nucléaire: De l'espoir à la crainte (p. 4)

Presse: Une liberté bien fragile (p. 6)

Science: Fascinante nanotechnologie (p. 7)

Les films de Noël: Un monde amoral (p. 8)

Quand le corps électoral n'en fait qu'à sa tête

L'examen des résultats des votations relative à l'efficacité des mots d'ordre des partis sur les électeurs. Le rejet de la LME en est un exemple supplémentaire.

Les analyses VOX réalisées après chaque votation donnent des informations utiles sur la signification des résultats sortis des urnes. La dernière livraison, qui porte sur la votation du 22 septembre dernier, ne fait pas exception.

Le sondage confirme ce que la répartition géographique des voix montrait: le rejet de la libéralisation du marché de l'électricité résulte d'une alliance de la gauche et de la droite dure. Si la majorité des sympathisants socialistes ont dit non à la loi (58%), le rejet est plus fort encore chez les partisans de l'UDC (66%), alors même que ce parti préconisait le oui. Si la base démocrate du centre suit fidèlement les mots d'ordre du parti sur les sujets relatifs à la politique étrangère et aux requérants d'asile, elle l'aban-

donne sur les thèmes économiques lorsque l'UDC défend des positions libérales.

Les syndicats avaient connu pareille désertion des troupes de gauche lors de la votation sur la semaine de 36 heures, ce qui n'a pas empêché le récent congrès du PSS d'inscrire cette revendication dans son programme électoral. Ils ont à nouveau subi un revers à l'occasion de la votation sur l'initiative sur l'or de la Banque nationale et le contre-projet: alors qu'ils recommandaient le double oui, seuls 26% des électeurs de gauche ont appuyé l'initiative de l'UDC.

Faible identification partisane

Cette liberté de choix qu'autorise la démocratie directe traduit la faible identification partisane de l'électorat,

sa distance critique à l'égard des mots d'ordre et des programmes. Au gré des votations populaires, une partie non négligeable de la population compose son propre programme. Dès lors il faut interpréter les résultats électoraux avec la plus grande prudence; le pourcentage des voix obtenues ne garantit en rien l'appui inconditionnel de celles et ceux qui ont apporté leur soutien à tel ou tel parti. Et c'est là que réside la justification de la participation des principales forces politiques au gouvernement: la si mal nommée formule magique. L'adhésion des grands partis à une solution de compromis se révèle souvent nécessaire pour convaincre une majorité populaire. Une condition qu'oublie les adversaires de la formule magique, de gauche comme de droite. *jd*

Conseil fédéral

Zéro de calcul

Devant les délégués de l'UDC réunis pour désigner leur candidat à la succession de Ruth Dreifuss, Samuel Schmid a revendiqué le droit pour son parti à occuper deux sièges au Conseil fédéral.

D'un point de vue arithmétique, le conseiller fédéral a sans doute raison. Mais en convoitant le siège socialiste romand, l'UDC montre que l'arithmétique ne le préoccupe guère. Car la règle de trois devrait le conduire à contester le deuxième siège démocrate-chrétien. En réalité, ce parti ne rêve que d'écarter les socialistes du gouvernement qu'il veut entièrement bourgeois. Mais alors il devrait revendiquer trois sièges.

Domaine Public a rappelé à plusieurs reprises que la formule gouvernementale associant les principaux partis n'obéissait pas à une simple règle de trois. Pour accéder au gouvernement, un parti doit d'abord faire la preuve de sa capacité de nuisance. Sur ce point, l'UDC a fait ses preuves. Mais il lui manque encore le respect de certaines règles du jeu qui rendent possible un gouvernement commun, en particulier la capacité de négocier des compromis. C'est pourquoi la majorité de l'Assemblée fédérale se réserve le droit de désigner au Conseil fédéral un candidat qui ne représente pas nécessairement la ligne majoritaire de l'UDC. *jd*

La crise boursière met les actionnaires en fuite

En deux ans, la bourse suisse a perdu 400000 petits actionnaires directs. Est-ce à dire que le capitalisme populaire a disparu? Non, car il n'a jamais vraiment existé dans ce pays où les investisseurs institutionnels occupent la corbeille.

En 2000, le Swiss Banking Institute de l'Université de Zürich¹ annonçait qu'un Suisse sur trois, soit environ 1,7 million de personnes, avait au moins une action en portefeuille. Sur la base d'une enquête analogue (environ 2000 personnes de 18 à 74 ans, interrogées en mai-juin dernier par les enquêteurs téléphoniques de l'Institut Link), le même Institut établit que la proportion d'actionnaires dans la population n'est plus que de 23.5%; cela fait moins d'un quart, soit 1266000 détenteurs.

En deux ans, beaucoup se sont donc découragés. Et pour cause. Principal indicateur des affaires boursières, le Swiss Market Index (SMI), qui rassemble les vingt-sept principales valeurs cotées dans le pays, a perdu plusieurs milliers de points, pour se situer actuellement autour de la barre des 5000, allégrement franchie vers le haut en 1997, très momentanément retrouvée l'année suivante et largement survolée depuis lors jusqu'à cet été. Or, l'on observe une fidèle corrélation entre le nombre d'actionnaires et l'évolution du SMI, qui plafonnait entre 1500 et 2000 points dans les années 1988-1993 pour dépasser par deux fois la pointe des 8000 points en 1998 et 2000.

Ceux qui ont été attirés par les gains rapides obtenus dans la seconde moitié des années nonante

ont probablement retiré leur mise sans plus attendre. *Last in, first out*. Les autres tendent le dos, se disent que cela ne peut pas durer au-delà du dixième trimestre à venir, invoquent vaillamment leur responsabilité d'investisseurs. N'empêche: eux aussi ont réduit leurs engagements en actions, pour leur préférer des fonds de placement de plus en plus diversifiés (y compris dans l'éthiquement

La valeur d'une entreprise se mesure en définitive à celle de ses dirigeants et cadres supérieurs.

correct) ou des obligations de tout repos, - quand ils ne se sont pas mis en position d'attente sur les marchés monétaires.

Et parmi ceux qui restent fidèles aux actions, dont l'accès a été rendu plus facile ces dernières années par le *splitting* de la valeur nominale (titres à dix

francs) et la généralisation des titres au porteur (au détriment des bons de jouissance, des actions privilégiées et nominatives), les valeurs sûres dominent de plus en plus nettement: trois quarts des porteurs détiennent des *blue chips*, des titres solides de sociétés bien établies, suisses comme il convient.

Même dans notre pays toutefois, la confiance est ébranlée, comme on le devine au travers d'un classement significatif établi par les personnes interrogées pour le compte du SBI. En 2000, elles considéraient le nombre des fusions et acquisitions opérées par une société comme le facteur

principal de valorisation boursière. Deux ans plus tard, elles relèguent ce facteur en sixième position, occupée alors par la qualité du management, désormais considérée comme primordiale. Cette interversion, d'ailleurs juste, correspond à une correction des critères d'appréciation d'une société; la valeur d'une entreprise se mesure en définitive à celle de ses dirigeants et cadres supérieurs. Si leur préoccupation primordiale, voire exclusive, cesse d'être le développement de l'entreprise, pire si elle devient leur enrichissement personnel, on doit craindre le pire. C'est aussi vrai en économie que pour tout projet politique. MM. Barnevick, Huppi, Schlaepfer et consorts sont là pour le démontrer.

Réalisée dans l'ensemble de la Suisse auprès d'un échantillon représentatif dont les résultats publiés ne donnent pas la composition régionale, l'enquête 2002 du SBI confirme que si le capitalisme n'a jamais été vraiment populaire

en Suisse comme il l'est en Suède ou en Amérique du Nord, il demeure essentiellement allemandique. Outre Sarine, la proportion d'actionnaires, qui s'établit à 25.3% (32.4% en 2000), reste beaucoup plus élevée qu'en Suisse romande, où elle atteint 13.6% (23.1%) et au Tessin, avec 12.8% (18.1%).

Cette différence, persistante et avérée, peut s'interpréter de deux manières: ou bien les Latins ont mieux résisté aux incitations, très appuyées dans la presse des années nonante, à prélever leur part de la chère *shareholder value* (valeur actionnariale); ou bien, moins proches du business et des lobbies, si forts outre-Sarine, ces mêmes Latins s'absentent volontiers des mécanismes et coulisses du pouvoir économique et de la haute finance. A moins qu'ils n'en soient tenus à l'écart. Encore un sujet de préoccupation pour les anxieux de la cohésion nationale. *yj*

¹www.isb.unizh.ch

Jeannette Meier à la Télé

Mise au point (TSR) a présenté Jeannette Meier (1973), Hair-Stylistin, chauffeuse de camion, candidate au titre de Miss Suisse en 1995, chanteuse dans le groupe allemand *E-Rotic* mais aussi présentatrice de diverses émissions dont le magazine érotique de l'émetteur privé *Star TV*. Or sa conversion au christianisme sans compromis de l'*IC-Church* l'amène à une nouvelle présence médiatique, cette fois sur SF2. Elle y présente l'émission religieuse *Fenster zum Sonntag* produite par des églises libres protestantes. Le magazine *Shaufenster* (Vitrine, n° 26) dont les éditeurs sont les producteurs des émissions du samedi et du dimanche lui consacre une page. *Mise au point* n'a cependant pas signalé ce dernier épisode de la vie de Jeannette Meier évangéliste. *cfp*

Avant la votation en 2003 sur deux initiatives populaires antiatomiques, le projet de loi en discussion aux Chambres fédérales devra concilier, avant son adoption, les intérêts économiques et les préoccupations écologiques.

De l'espoir à la crainte

Après la guerre, l'utilisation pacifique de l'atome a suscité beaucoup d'optimisme et laissé entrevoir une ère d'abondance énergétique. Dans les années huitante pourtant, le vent tourne. Les populations locales et les associations antiatomiques s'opposent avec succès à la construction de Kaiseraugst. Désormais, la clause du besoin devient déterminante pour la mise en œuvre de tout nouveau projet. De plus la compétence en la matière passe du gouvernement à l'Assemblée fédérale. C'est le sens de l'arrêt fédéral encore en vigueur. La catastrophe de Tchernobyl en 1986 compromet définitivement le développement de cette énergie. En 1990, le peuple accepte un moratoire de dix ans, sans pour autant décréter la fermeture des centrales en service.

Ce délai écoulé, un projet de loi est mis en consultation. Il fait office de contre-projet à deux initia-

tives, déposées en 1999, qui seront soumises au vote en février 2003. "Moratoire-plus" souhaite prolonger l'interdiction frappant la construction de nouvelles installations et l'agrandissement des centrales existantes pendant au moins dix ans ; elle prévoit aussi de rendre obligatoire la déclaration d'origine du courant électrique. "Sortir du nucléaire" prône à son tour la suppression progressive des sites en fonction et l'abandon de l'énergie atomique. Si le projet de loi fait preuve de prudence et prétend maîtriser l'exploitation de l'énergie atomique, elle ne rejette pas l'option nucléaire. Le Conseil fédéral estime que son abandon engendrerait des coûts et des nuisances supplémentaires (renchérissement de l'approvisionnement à l'étranger et augmentation de la pollution en CO₂) en pénalisant fortement l'économie suisse. Après révision, le Conseil des États a voté la nouvelle loi en dé-

cembre 2001, le Conseil national lui a emboîté le pas lors de la session d'automne de cette année.

La nouvelle loi

L'octroi de l'autorisation générale pour la construction d'une centrale ne pourra buter ni sur le droit de veto des cantons ni sur l'exigence d'un entreposage final des déchets. En revanche elle sera soumise au référendum facultatif. Il faudra par contre examiner au préalable l'utilisation d'autres ressources, renouvelables et à meilleur prix. La durée de vie des centrales ne sera pas limitée dans le temps, seules les conditions de sécurité détermineront cette durée. Enfin le gouvernement aura la possibilité de limiter de cas en cas l'autorisation d'exploiter. Les cantons conserveront la faculté de contester toute décision d'entreposage de déchets sur leur territoire (voire le cas de Nidwald). L'exportation et l'importation de

matériel radioactif pour retraitement restent possibles en raison de l'importance de la coopération internationale, contre l'avis du Conseil fédéral qui voulait les prohiber pour toujours. Les exploitants seront contraints d'injecter dans leurs réseaux des énergies écologiques (biomasse, bois, solaire, etc.). Finalement le Conseil national, contrairement au Conseil des États, a introduit une taxe sur le nucléaire, elle sera de 0,3 centime par kWh pendant dix ans. Cette taxe devrait servir à la promotion d'une utilisation plus rationnelle des ressources énergétiques.

En raisons des divergences entre les deux Chambres, le projet de loi retournera au Conseil des États lors de la session d'hiver, avant son adoption définitive. *md*

Repères
DP n° 1423, 1465

Les centrales atomiques à la loupe

Un réacteur nucléaire est constitué pour l'essentiel de quatre composantes: le combustible nucléaire, le plus souvent sous forme de barreaux d'oxyde d'uranium; le fluide qui véhicule la chaleur; le modérateur; et les gaines qui entourent les barreaux de combustible, et divers matériaux de structure.

C'est dans l'uranium que se déroulent les réactions de fission nucléaire. Elles s'accompagnent d'un dégagement important

d'énergie et de l'émission de neutrons rapides, de haute énergie, qui induisent à leur tour de nouvelles fissions (la fameuse réaction en chaîne). C'est sous forme calorifique que l'énergie est emportée par le fluide caloporteur qui circule le long des barreaux de combustible. Quant au modérateur, il permet de ralentir les neutrons, ce qui les rend plus efficaces pour produire des fissions, alors que le gainage des barreaux est là pour empêcher les produits de fission - éléments radioactifs

résultant de la «cassure» du noyau d'uranium - de migrer vers l'extérieur.

La sécurité

La Suisse et la plupart des pays industriels, sauf le Canada, exploitent des réacteurs à eau ordinaire qui utilisent de l'uranium enrichi (c'est-à-dire contenant de l'U-235 en proportion plus élevée que dans la nature). Dans ces réacteurs l'eau joue à la fois le rôle de véhicule de la chaleur et de modérateur, ce qui leur assure

une grande stabilité; un emballage de la réaction en chaîne est pratiquement impossible. Or, ce n'est pas le cas de tous les types de réacteurs; ceux qui ne remplissent pas cette condition ne sont pas acceptés par les autorités de sécurité, du moins en Occident. Ignorer cet aspect peut conduire à une catastrophe (Tchernobyl). Par ailleurs, la température de l'eau, qui doit être supérieure à 300 degrés pour que l'installation

Suite de l'article à la page 5

Le point de vue technique sur la sécurité des centrales et le traitement des déchets introduit la confrontation entre partisans et opposants de l'énergie nucléaire en Suisse qui aura lieu dans les prochains numéros de *Domaine*

Suite de l'article en page 4

ait un rendement thermodynamique raisonnable, nécessite un caisson résistant à des pressions élevées (au moins septante fois la pression atmosphérique). Pour cette raison il est constitué d'épaisses viroles en acier.

L'accident le plus grave envisageable dans nos centrales est lié plutôt à un défaut du système de refroidissement et c'est la chaleur résiduelle qui est alors en cause. À l'arrêt du réacteur, le combustible dégage encore de la chaleur ; l'émission de radioactivité par les produits de fission qui s'y sont accumulés en est responsable. Cette source de chaleur, qui atteint initialement 7% de la puissance nominale du réacteur, décroît lentement. Si l'accident envisagé ci-dessus devait se produire, différents dispositifs d'injection d'eau seraient automatiquement mis en œuvre pour maintenir le refroidissement nécessaire.

D'une manière générale, la sécurité nucléaire repose ainsi sur le principe des barrières successives (principe des «poupées russes») : les gaines des éléments combustibles, les parois des circuits de refroidissement et l'enceinte de confinement s'opposent chacune à la migration des produits de fission vers l'environnement. Le gainage suffit largement durant le fonctionnement normal d'un réacteur et l'enceinte de confinement constitue l'ultime barrière (la dernière, c'est-à-dire la plus extérieure, des «poupées russes» emboîtées) au cas où l'accident grave décrit plus haut ne pourrait être maîtrisé. C'est cette enceinte en forme de cloche que l'on voit lorsqu'on s'approche d'une centrale nucléaire. Construite en béton elle coiffe le réacteur qui est mis en dépression par rapport à l'environnement pour éviter toute fuite de produits radioactifs gazeux vers l'extérieur.

La comparaison des deux seuls accidents graves que les centrales commerciales aient connus, Harrisburg (USA, 1979) et Tchernobyl (URSS, 1986), illustre bien ce qui précède : dans ces deux centrales, devenues inutilisables, le combustible a fondu dégageant une très forte radioactivité. À Harrisburg on n'a pas observé d'impact sur l'environnement et ceci grâce à la présence d'une enceinte de confinement dont le réacteur de Tchernobyl était dépourvu, avec les conséquences que l'on connaît.

Les déchets nucléaires

Les éléments combustibles (96% d'uranium, 1% de plutonium plus 3% de produits de fission) séjournent 3 à 4 ans dans un réacteur. Ils sont alors très radioactifs et ne peuvent être manipulés qu'à distance puis transportés dans des hottes comportant d'épaisses couches de plomb. Alors que seule une faible partie de l'uranium a été consommée, ce dernier contient encore 1% d'U-235, contre 3% au départ (0,7% dans la nature), le plutonium - un isotope artificiel, qui a

le mérite d'être fissile - résulte de captures neutroniques dans l'uranium. Un noyau atomique qui absorbe un neutron (une des nombreuses réactions nucléaires possibles) peut en effet se transformer en un noyau d'un autre élément chimique (la vieille quête des alchimistes - transformer le plomb en or - malheureusement totalement impossible à réaliser par des procédés chimiques !). Finalement, les produits de fission, responsables de la radioactivité du combustible, ont des vies qui vont de quelques minutes à plusieurs siècles. Les barreaux de combustible sont regroupés dans des assemblages qui peuvent être gardés tels qu'ils sont, ils constituent alors les déchets ultimes, ou être récupérés et traités.

Avec la première solution le volume de déchets est important et l'on met définitivement au rebut des éléments qui ont encore une grande valeur énergétique. Dans le deuxième cas, les déchets ne représentent plus que les produits de fission.

En Europe, en Suisse en particulier, c'est cette solution qui a été retenue jusqu'ici. Elle nécessite

des usines de retraitement du combustible, comme celles de La Hague en France ou de Sellafield en Grande Bretagne. Quand un pays envoie du combustible irradié dans l'une de ces usines, il s'engage à en récupérer non seulement les «parties nobles» mais aussi les déchets dont il devra s'occuper. Pour isoler définitivement les déchets de la biosphère, on va imiter la nature en incorporant intimement les déchets de haute activité à une matrice de verre (procédé dit de «vitrification») ce qui réduit leur volume (deux ou trois mètres cubes seulement par an et par centrale de 1000 MW). Dans ces conditions le stockage géologique, à des profondeurs de 1000 à 2000 mètres, devient envisageable. Bien qu'il n'y ait pas urgence, les études sur ce dernier mode de stockage se poursuivent depuis plusieurs années déjà. L'étanchéité des roches et l'absence d'eau d'infiltration sont des éléments essentiels du choix. En Suisse, plusieurs sites répondent à ces conditions.

Des études à plus long terme portent sur l'élimination radicale des déchets. Il s'agirait de transmuter les éléments les plus dangereux - c'est-à-dire de transformer par bombardement neutronique les noyaux initiaux en noyaux d'autres éléments chimiques, selon le procédé «alchimique» décrit plus haut - dans des réacteurs spéciaux, ce qui n'est toutefois pas économiquement réalisable aujourd'hui.

Jacques Ligou, professeur retraité de l'Institut de Génie Atomique de l'EPFL.

Dr Pierre-André Haldi, adjoint scientifique, chargé de cours à l'EPFL et au Laboratoire des systèmes énergétiques (LASSEN).

Le nucléaire en Suisse c'est... :

- près de 38% (représentant environ 25 milliards de kWh) de la production d'électricité en moyenne annuelle;
- l'équivalent de la production de plus de 40 000 centrales photovoltaïques du type de celle du Mont-Soleil, commune de Saint-Imier, soit une surface équivalente de panneaux solaires de plus de 180 km² (six à sept fois la surface occupée en Suisse par les autoroutes);
- l'équivalent de la production de plus de 28 000 éoliennes du type le plus puissant installé au Mont-Crosin s/Saint-Imier;
- une «économie» annuelle de plus de 10 millions de tonnes de CO₂ par rapport à la même production réalisée à partir de centrales fonctionnant au gaz naturel (et près du double s'il s'agissait de centrales au charbon);
- une économie de l'ordre de 25 milliards de francs par an sur les coûts de production par rapport à une production d'électricité solaire photovoltaïque équivalente ou de 4 milliards de francs par an par rapport à une production d'origine éolienne. ■

Une liberté bien fragile

Le Conseil suisse de la presse fête ses vingt-cinq ans. Au fil des années, son rôle de gardien des principes éthiques de la profession et d'instance de plainte pour violation de ces principes a pris de l'importance. A l'occasion de cet anniversaire, il a demandé à trois journalistes et à un universitaire spécialiste des médias de brosser un tableau des influences malsaines auxquelles la presse peut être exposée et succombe parfois.

Les quatre orateurs sont d'accord pour juger les pressions économiques beaucoup plus graves et dangereuses que les tentatives d'influence de caractère politique. Christa Mutter, correspondante romande d'un quotidien alémanique, a enquêté sur la presse de Suisse romande. Ce ne sont pas tant les pressions grossières et scandaleuses qui l'inquiètent que cette zone grise où prédominent cadeaux, invitations et avantages divers en faveur des journalistes.

A cet égard, les journaux gratuits, certains magazines spécialisés et les suppléments sont les plus exposés aux pressions et même les intériorisent. Souvent les rédacteurs des suppléments dépendent directement du département marketing de leur publication. Les rubriques «automobile», «tourisme» et «gastronomie» des quotidiens font l'objet de toutes les sollicitudes des milieux économiques concernés.

Christa Mutter signale la situation particulière des journalistes indépendants qui peinent à nouer les deux bouts et acceptent des mandats de relations publiques de la part d'entreprises ou de collectivités publiques. Et qui finissent parfois par confondre les tâches.

En Suisse romande, la plupart des rédactions ne disposent pas de règles clairement définies concernant les avantages à ne pas accepter et auxquelles les journalistes pourraient se référer. Le comportement adéquat des gens de presse dépend

beaucoup de l'attitude de la rédaction en chef. Si cette dernière n'hésite pas à défendre ses journalistes contre les pressions et à assumer des articles critiques, le risque d'autocensure devient moindre. D'où l'importance de séparer nettement les fonctions de direction de la rédaction et d'éditeur de la publication, contrairement à la tendance actuelle. Mais avec l'apparition de personnalités de l'économie dans les conseils d'administration et même parfois dans la rédaction - André Kudelski, par exemple, est administrateur d'Edipresse et collaborateur du mensuel *Bilan*, une publication d'Edipresse -, la marge de manœuvre de la presse devient singulièrement réduite. *jd*

On peut consulter les quatre exposés précités sur le site du Conseil suisse de la presse : www.presserat.ch

Suisse et Europe

A propos des réflexions historiques du Valaisan Couchepin

La Suisse va fêter - mais le fêtera-t-elle? - le bicentenaire de l'Acte de Médiation, offert et imposé par Bonaparte aux Suisses. Dans ses entretiens avec Pascal Couchepin, Jean Romain saisit cette actualité; il présente l'arbitrage du Premier Consul en termes dithyrambiques et déformés «Au fond, ce fut le futur Napoléon Ier qui nous a assuré notre indépendance et notre neutralité».

En réponse le conseiller fédéral donne sa lecture de l'histoire suisse. Il a appris, dit-il, à réviser le mythe des fiers montagnards, intraitables, indépendants, tenant tête seuls aux grandes puissances. Le jeu international a été

plus subtil. La France protège la Suisse de l'emprise de l'empire romain germanique; les cantons suisses y trouvent aussi leur intérêt, notamment à travers le mercenariat. «Puis les troupes de la Révolution ont envahi la Suisse et ont donné un grand coup de sac». La Médiation a certes satellisé la Suisse, mais en démembrant le canton de Berne a rééquilibré le poids des cantons, renforcé l'influence des cantons libéraux et préparé la Suisse de 1848. Cette lecture de l'histoire est assez révélatrice de la démarche de Couchepin. Une part de non-conformisme: réviser la mythologie suisse confortable et paresseuse. Reconnaître l'utilité pour faire

bouger l'histoire ou la politique des «coups de sac», suivis de la recherche immédiate d'un équilibre nouveau qu'il faut savoir aménager.

Mais ce qui surprend chez ce Valaisan, commentant la Médiation, c'est qu'il ne mentionne pas que son canton en a été exclu par décision française et constitué en République indépendante vu son importance stratégique. Puis le Valais fut purement et simplement annexé à la France, en 1810, devenant, la dénomination est révélatrice, le Département du Simplon, la nouvelle route du Simplon ayant été la trace durable de l'occupation française.

Cette omission volontaire ne

s'explique pas seulement par la coquetterie d'un auteur qui ne veut pas multiplier pour un public romand et suisse les références régionales. Elle révèle et permet de mieux comprendre le flottement de la pensée sur cette nouvelle puissance qu'est l'Union européenne, Couchepin déclare successivement que l'Union européenne est un stimulant de la réforme en Suisse, que la Suisse y adhèrera un jour, mais qu'il est «convaincu que, sur la très longue période, l'Union européenne disparaîtra». L'annexion française a duré quatre ans, pourquoi la citer, même dans une réflexion sur la Médiation? Le pigne d'Arola est toujours là. *ag*

Fascinante nanotechnologie

Au départ il y a un visionnaire. Le grand physicien et prix Nobel Richard Feynman annonçait en 1959 qu'un jour on construirait des objets «atome par atome». La nanotechnologie était née grâce à la puissance de feu d'une firme planétaire et le développement, par le laboratoire suisse d'IBM, d'un microscope qui permet de voir, et de déplacer, des atomes individuels. En 1986, celui-ci valut le prix Nobel à Gerd Binnig et Heinrich Rohrer.

Le nanomètre c'est petit, un millionième de millimètre, mais c'est grand en investissements. Il y a cinq ans la recherche et le développement dans ce domaine étaient estimés à 700 millions de dollars. Aujourd'hui c'est 2.2 milliards de dollars; la part publique de ces investissements se partage entre les USA (600 millions), le Japon (750 millions) et, à la traîne, l'Europe (350 millions). La Suisse figure sur la carte de la nanotechnologie par le biais d'un programme de recherche, *Top Nano 21*, établi sur l'initiative du Conseil des Ecoles Polytechniques Fédérales, et un pôle de recherche national à Bâle. La nano-

technologie intéresse environ 200 firmes.

Les dithyrambes multimédiatiques en terme de nanotechnologie - une sorte de *show* permanent - ne manquent pas. «Le contenu de toute la librairie du Congrès américain dans un morceau de sucre»; «des matériaux dix fois plus solides que l'acier et dix fois plus légers»; «la détection et la destruction des cellules cancéreuses par des *nanobot* qui circuleront dans notre corps». Voilà quelques-unes des manchettes que l'on a pu lire. Qu'en est-il? Dans cinq à dix ans il y aura certainement un assembleur atomique capable de construire, selon le rêve de Feynman, des objets en série, atome par atome. Dans une génération sans doute existeront les *nanobots* médicaux.

Mais en réalité, dans les développements actuels, on se trouve bien souvent dans les «nanomètres en gros». Par exemple, les «nanotubes» dont les parois sont fabriquées à partir d'une seule couche d'atomes de carbone ont des propriétés excitantes; mais ceux qui intéressent le marché sont visibles à l'œil nu: c'est la promesse d'une nouvelle gamme de gilets pare-balles ultralégers et souples.

Qu'en est-il du recul critique dans cet engouement? Le fait que le MIT (Massachusetts Institute of Technology de Boston) ait reçu 50 millions de dollars des militaires pour fonder un «Institut du Nano-soldat (sic)» devrait faire réfléchir. Comme le rappelle André Gsponer, directeur du ISRI (Independent Scientific Research Institute à Genève), la nanotechnologie entretient des liens importants avec l'armée. Les guerres récentes ont montré les limites des missiles: ultra intelligents mais incapables de transporter de lourdes charges explosives. Celles-ci ont aussi montré que les États et les médias sont plutôt tolérants face aux munitions à base d'uranium appauvri. De plus, la miniaturisation des armes atomiques rendra acceptables leurs retombées radioactives alors qu'elles seront transportables par des missiles super sophistiqués. La nanotechnologie, et elle seule, pourra fournir les détonateurs et les circuits de contrôle adéquats. *ge*

André Gsponer, *Disarmament Diplomacy*, November 2002.
www.acronym.org.uk/dd/dd67/index.htm.

Santé

Les maladies du travail

Le domaine de la santé au travail est un trou noir en Suisse. Absence de politique fédérale, manque de données statistiques, intérêt mitigé des médias. Les rares spécialistes sont contraints d'extrapoler sur les chiffres provenant des pays voisins en supposant qu'ils reflètent également notre situation. Bien sûr la SUVA (assurance accidents) publie de nombreuses informations, mais elles ne reflètent pas la situation réelle.

De nouvelles pathologies émergent, comme les TMS, les troubles musculo-squelettiques, autrement dit les innombrables «mal au dos»,

tendinites et inflammations musculaires diverses qui frappent non seulement le monde ouvrier, mais aussi les employés de bureau. Ces troubles sont souvent pris en charge par l'assurance maladie individuelle des cols blancs et n'entrent pas dans les catégories de la SUVA. Les coûts globaux engendrés par ce type d'affection représenteraient en Europe la moitié des dépenses engendrées par les problèmes de santé d'origine professionnelle, soit près de 2% du PNB, ce qui est gigantesque!

L'absence d'intérêt des médias et du monde politique est

d'autant plus étrange que les frais liés aux problèmes de santé au travail jouent probablement un rôle non négligeable dans l'explosion des coûts des assurances maladie, mais ce sujet intéresse moins que le prix des médicaments ou le moratoire sur l'ouverture de cabinets médicaux. Nous n'avons aucune institution fédérale traitant de ces problèmes si ce n'est la SUVA, qui n'est après tout qu'une assurance. L'OFSP (Office fédéral de la santé publique) n'a aucune section traitant de la santé au travail.

En Suisse romande, l'institut universitaire romand de la

santé au travail (IURST) accomplit un travail important, mais il reste isolé. On pourrait penser que ce thème mobiliserait les parlementaires, surtout ceux de la gauche, mais ce n'est même pas le cas. Il est vrai que les immigrés qui occupent les emplois où les risques sont les plus grands comptent avant tout sur l'action syndicale, comme le montre le récent conflit autour de l'accord sur les retraites dans le bâtiment, et la grande masse des employés du tertiaire vit dans un univers individualiste peu propice à l'émergence d'intérêts collectifs. *jj*

Un monde amoral

Les fêtes de fin d'année appartiennent au calendrier des grandes productions cinématographiques et si vous rechignez aux grandes machines hollywoodiennes, vous ferez comme moi, et vous redécouvrirez les films qui ont ému, dérangé, changé peut-être votre vie et que, ponctuellement, chaque année, vous insérez dans votre lecteur vidéo.

Entre nous et confidentiellement, je vous dis que mon premier film sera *El Chuncho* qui, par la suite s'est appelé *Quien sabe?* (qui sait?) pour aboutir sur le site internet d'Amazon

sous le titre de *A Bullet for the General*, film spaghetti tourné par Damiano Damiani en 1967 dont l'action se situe pendant la révolution mexicaine.

Un mercenaire américain, engagé pour tuer un des grands généraux de la révolution, rencontre un trafiquant d'armes qui se débat dans ses contradictions (la révolution, l'argent, les femmes...). Progressivement, ce trafiquant (Gian Maria Volonte, comment peut-on interpréter ce rôle de manière aussi magistrale?) se raccroche à cette amitié qui peut-être saura lui montrer la vraie direction - de sa vie, de ses

convictions, de sa destinée - qu'il porte, inconsciemment en lui.

La séduction de ce chef-d'œuvre (jamais Klaus Kinski n'avait été aussi splendide), que personne ne connaît, tient à des bouts de vérité (des fragments d'une morale de la vie) qui sont diffusés sans que l'on en soit vraiment conscient («Tu sais, Chuncho, dans la vie, à un moment donné, il faut choisir; et, à ce moment-là, il faut aller jusqu'au bout »).

Il y a en outre la reconnaissance de l'incertitude, de la peur et du désespoir exprimés par ces mots : «Quien sabe?» A la fin, El

Chuncho tue le seul ami qu'il ait eu dans sa vie, et à la question de ce dernier, titubant sur le marchepied du train qui devait les emmener aux États-Unis, «Mais pourquoi?», il répond, vous le devinez : «Quien sabe?».

Pourquoi finalement ne pas reconnaître que nous ne savons rien? Dans l'odeur de la poudre, entre les affrontements et les tueries («Pourquoi est-ce à toi de l'exécuter? Parce que je suis son frère»), un trouble s'insinue en nous face à ce monde amoral et l'on en ressort déstabilisé et passablement secoué.

Eric Braun

Arts plastiques

La forme du peintre

La bourse 2002 de la Fondation Alice Bailly - créée en 1946 pour soutenir des jeunes artistes Suisses et Romands - a été attribuée au peintre et graveur Philippe Fretz. Né en 1969, diplômé de l'École supérieure d'arts visuels de Genève en 1992, il a exposé en Suisse, ainsi qu'en France et aux États-Unis. Son œuvre a déjà été distinguée à plusieurs reprises: notamment par la bourse Kiefer-Hablitzel.

Alice Bailly (1872-1938) proche des avant-gardes du début du XX^e siècle (cubisme, mouvement Dada), qu'elle a contribué à faire connaître en Suisse romande, est une figure emblématique de l'époque. Entre Paris et Lausanne, elle a repré-

senté à la fois les tourments de l'émancipation féminine naissante et le dilemme entre rupture et fidélité à l'égard de la tradition.



Les joies du peintre

L'artiste fait face à deux interlocuteurs: la matière et ses pairs, passés et présents. Philippe Fretz assume volontiers cette posture: car il aspire au bien, c'est-à-dire à la forme. Ni plus ni moins. La matière est à la fois un

moyen et un obstacle; elle conduit le geste, elle restreint la liberté du peintre, mais elle est aussi son porteparole. La matière est la condition, et

la contrainte, de son expression. L'histoire de l'art, à son tour, balise le milieu de son action. Elle représente l'horizon de son entreprise: il peut ainsi puiser désir et motifs, sujets et récits, échecs et réussites qui nourriront son travail.

Les projets présentés dans le cadre de la bourse mettent en scène une archéologie de la peinture. Ils en explorent les savoirs. Texte et image sont au centre de la réflexion ainsi que leur capacité de raconter de façon exemplaire. *md*

Carte postale réalisée par l'artiste.

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:
Eric Braun
Gérard Escher (ge)
André Gavillet (ag)
Jacques Guyaz (jg)
Yvette Jaggi (yj)
Charles-F. Pochon (cfp)

Nucléaire:
Pierre-André Haldi
Jacques Ligou

Composition et maquette:
Marco Danesi

Responsable administrative:
Isabelle Gavric-Chapuisat

Impression:
Ruckstuhl SA, Renens

Abonnement annuel: 100 francs
Etudiants, apprentis: 60 francs
@bonnement e-mail: 80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1,
case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch
CCP: 10-15527-9

www.domainepublic.ch